



OBSERVATOIRE RÉGIONAL

Mobilité et Sécurité routière

DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Avril 2024

L'accidentalité contre des obstacles fixes

De 2018 à 2022

En 5 ans :
qui ont provoqué :
4 901 accidents
805 tués
6 357 blessés



Définitions

Accident : il provoque au moins une victime, survient sur une voie ouverte à la circulation publique et implique au moins un véhicule.

L'accident grave : comporte au moins un tué ou un blessé hospitalisé.

L'accident mortel : comporte au moins un tué.

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

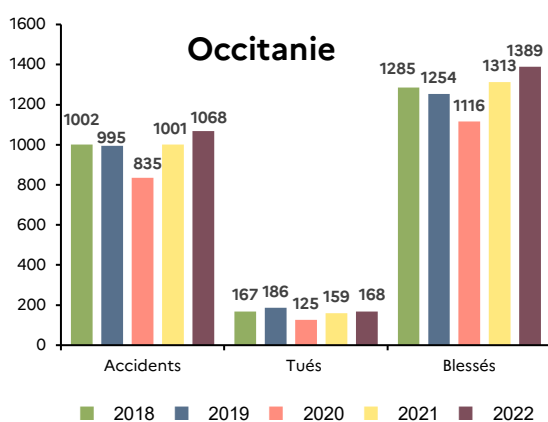
Blessés : on distingue les blessés hospitalisés (blessés nécessitant plus de 24 heures d'hospitalisation) et les blessés légers (victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises à l'hôpital plus de 24 heures).

Dans ce document, le terme blessés regroupe les blessés hospitalisés et les blessés légers.

Obstacles fixes : ils s'agit d'obstacles qu'un véhicule percute soit après une perte de contrôle, soit après un conflit avec un autre usager sur la chaussée ou les abords de la chaussée.

Les différents types d'obstacles étant nombreux, des regroupements ont été réalisés pour obtenir huit grandes typologies : 1-les véhicules (en stationnement), 2-les arbres, 3-les glissières de sécurité (tous les types), 4-les murs (mur, bâtiment, pile de pont, parapet, ..), 5-les poteaux (poteaux, supports de signalisation verticale, mobiliers urbains), 6-les bordures (bordures de trottoir, îlots, refuges, bornes hautes, ...), 7-les talus (talus, fossés, paroi rocheuses), 8-divers : les autres obstacles.

Evolution de l'accidentalité contre obstacles fixes

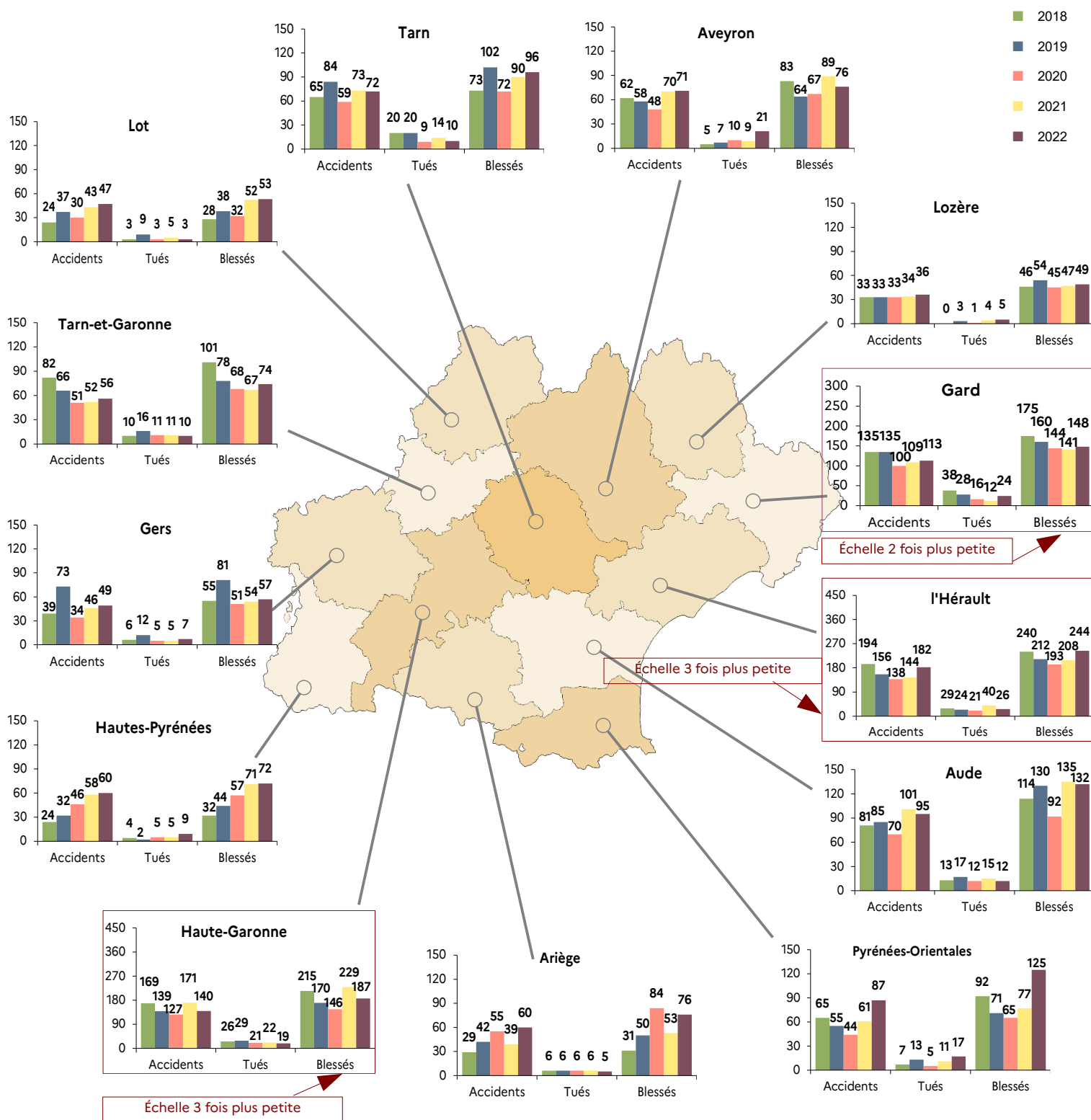


Hormis l'année 2020, où les chiffres sont à relativiser en raison des différentes restrictions de circulation suite à la crise COVID-19, on observe une hausse de l'accidentalité contre les obstacles fixes à partir de 2019, année de référence.

Les blessés semblent suivre la même tendance.

Concernant les tués, les statistiques sont relativement stables sur la période, à l'exception de l'année 2019 au cours de laquelle on constate un pic de mortalité.

Evolution de l'accidentalité contre obstacles fixes par département



Pour l'ensemble des départements, l'évolution des indicateurs est trop variable d'une année sur l'autre pour dégager une tendance.

Les Hautes-Pyrénées présentent sur toute la période d'étude, une hausse continue des accidents et des blessés. Le Lot présente la même tendance, hormis pour l'année 2020 (année de la pandémie Covid19).

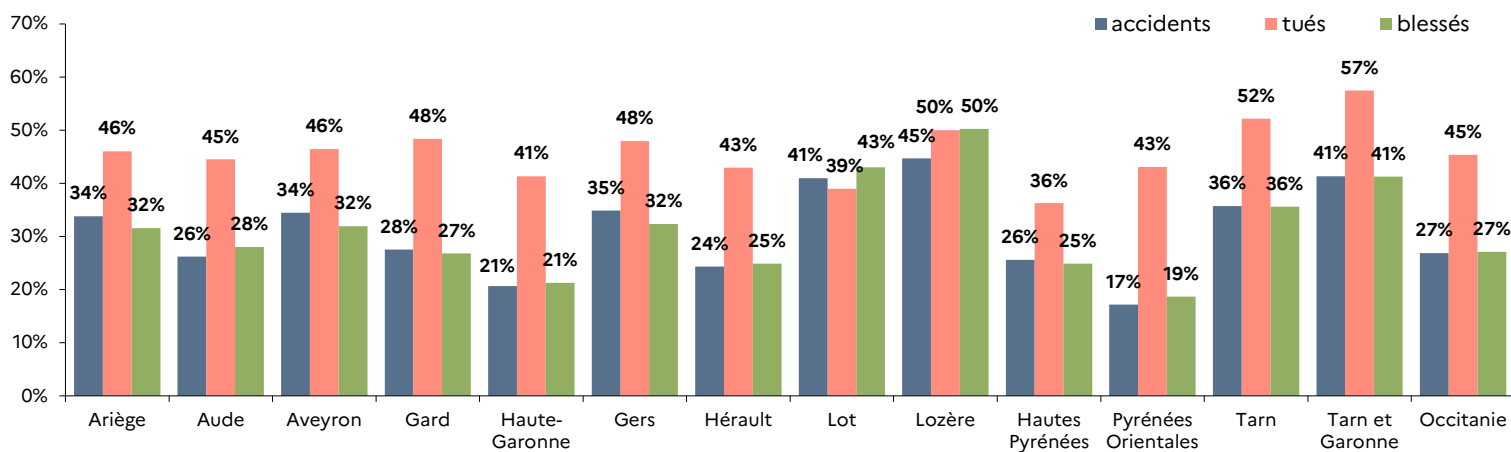
On observe une hausse des accidents et des blessés dans les départements du Gers, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, pour les deux dernières années. Sur cette même période, la Lozère présente une hausse pour les trois indicateurs.

L'Ariège connaît une stabilité du nombre des tués sur l'ensemble de la période d'étude, on note même une légère baisse en 2022. L'Aude et la Haute-Garonne présentent, en 2022, une baisse des trois indicateurs.

Pour la période 2018-2022, la Lozère présente le plus faible nombre d'accidents et de tués, alors que le Lot enregistre le plus faible nombre de blessés.

Sur l'ensemble de la période étudiée, les départements du Gard, de la Haute-Garonne et de l'Hérault représentent à eux trois 44 % des accidents et des blessés de la région, ainsi que 47 % des tués dans les accidents contre obstacles fixes.

Part de l'accidentalité contre obstacles fixes par rapport à l'accidentalité générale



La proportion des accidents contre obstacles fixe, dans l'accidentalité générale de la région, est de **27 %** pour les **accidents et les blessés, et 45 %** pour les **tués**.

Sept des treize départements présentent, pour les trois items, des taux supérieurs à ceux de la région. Il s'agit de l'Ariège, de l'Aveyron, du Gers, du Lot, de la Lozère, du Tarn et du Tarn-et-Garonne.

Les départements les plus accidentogènes : la Lozère* enregistre le taux d'accidents le plus haut avec (45%), viennent ensuite le Lot* et le Tarn-et-Garonne (41 %), le Tarn (36%), le Gers (35 %), l'Ariège et l'Aveyron (34 %).

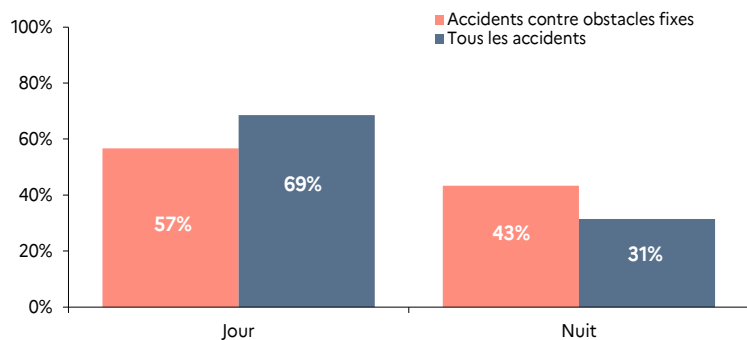
Des taux de tués importants : Le Tarn-et-Garonne (57 %), le Tarn (52%) et la Lozère* (50 %).

Les Hautes-Pyrénées présentent le taux de tués le plus faible par rapport à la valeur régionale. Les Pyrénées-Orientales ont les taux d'accidents et de blessés les plus faibles, respectivement 17 % et 19%.

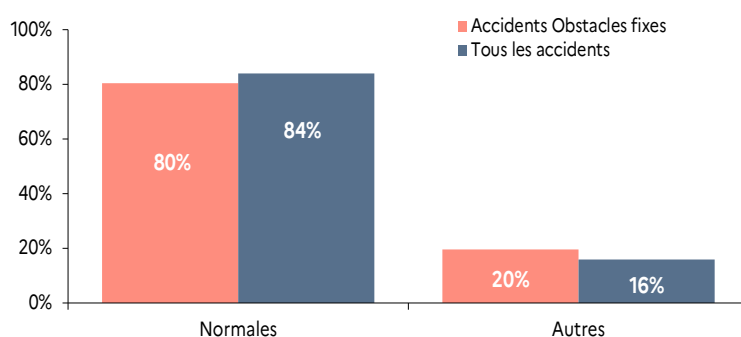
* En raison des faibles chiffres de l'accidentalité dans le Lot et en Lozère, les pourcentages élevés sont à relativiser.

Répartition des accidents contre obstacles fixes selon les circonstances

... Selon la luminosité



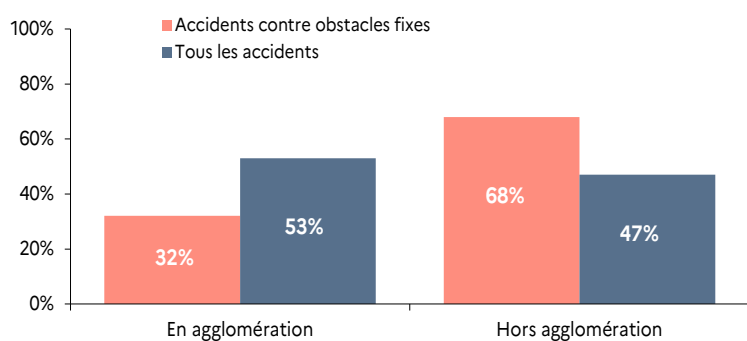
... Selon les conditions atmosphériques



Les accidents contre obstacles sur la région se produisent majoritairement de jour mais avec **12 points de moins** que l'accidentalité générale et lorsque les conditions atmosphériques sont normales (**4 points de moins** que l'accidentalité générale).

Répartition des accidents contre obstacles fixes suivant la localisation

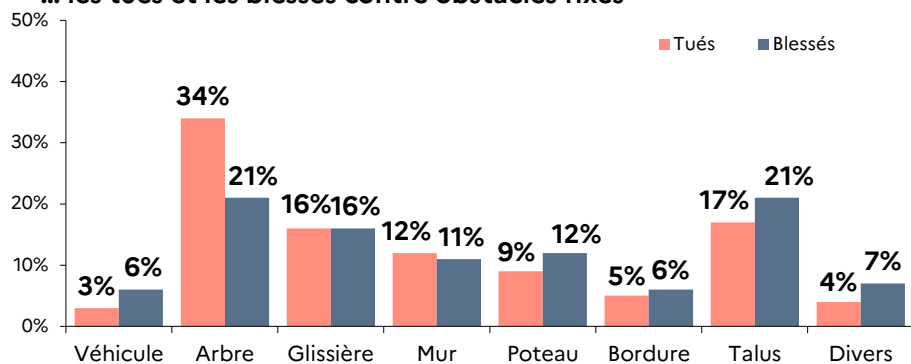
... En Agglomération / Hors agglomération



Les accidents avec choc contre obstacles se produisent majoritairement hors agglomération (68 %), alors que le constat est inversé pour l'accidentalité générale. A noter que la part des accidents avec choc contre obstacles hors agglomération est nettement supérieure à celle de l'accidentalité générale (+ 21 points).

Les victimes selon les types d'obstacles fixes

... les tués et les blessés contre obstacles fixes

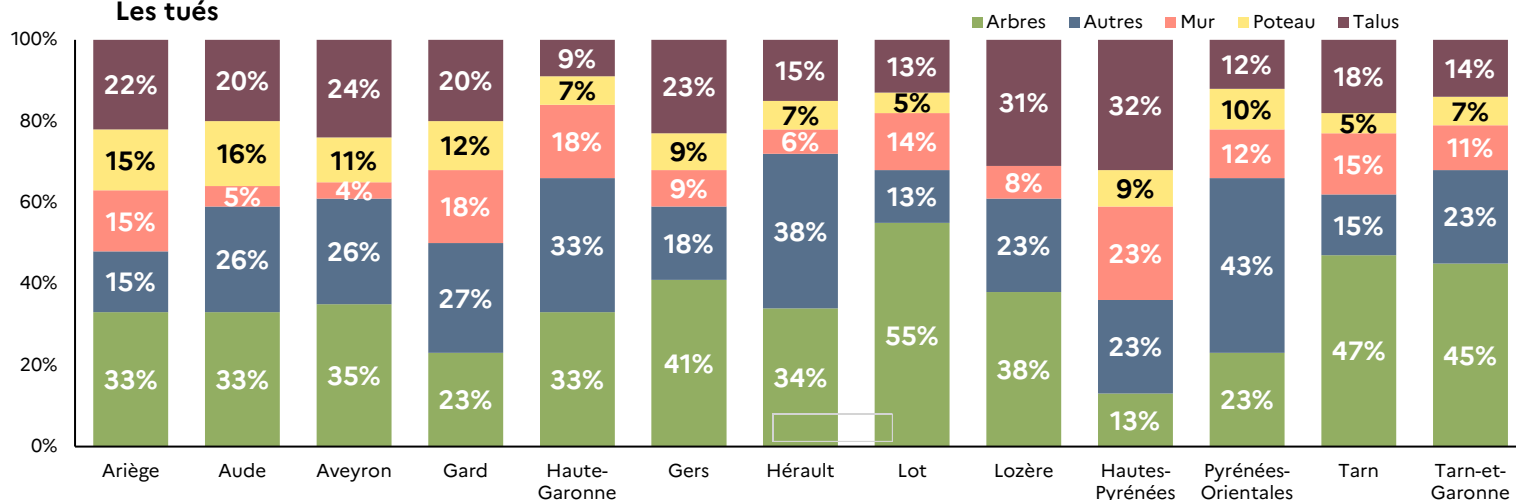


Parmi les accidents contre obstacles fixes, on enregistre un nombre de tués plus importants dans les chocs contre **arbres (34 %)**, viennent ensuite les **talus (17 %)**, puis les **glissières (16 %)**, les **murs (12 %)**, et les **poteaux (9 %)**.

Comme pour le nombre de tués, ce sont les chocs contre les **arbres** et les **talus (21%)**, puis les **glissières (16%)** qui génèrent le plus fort taux de blessés.

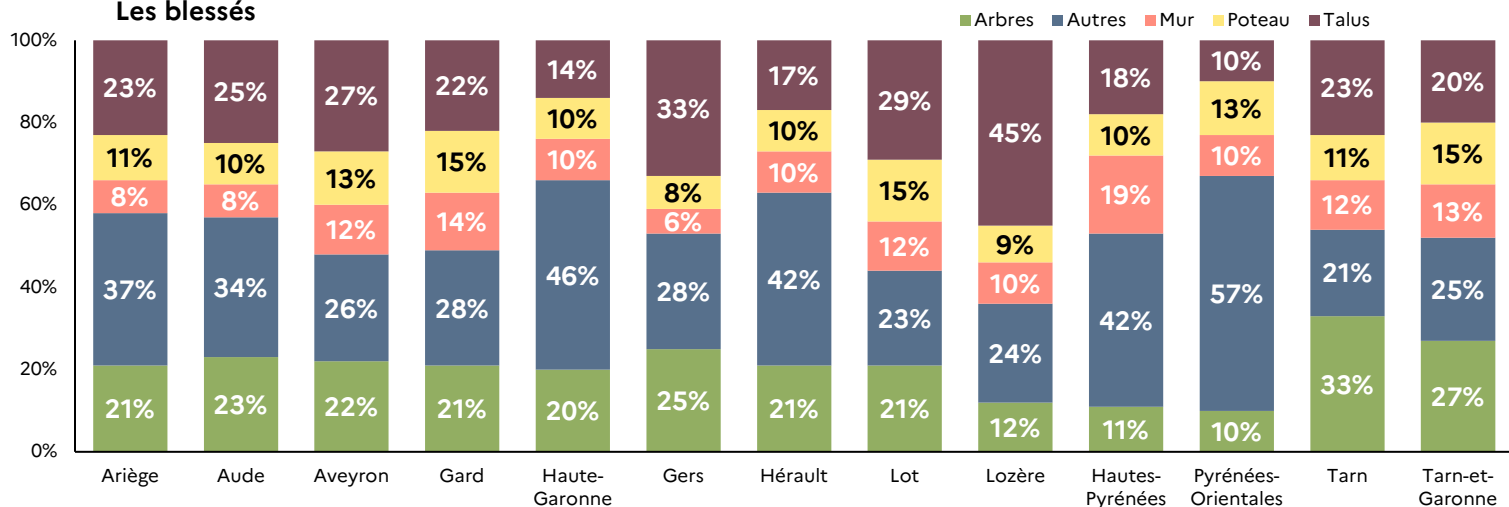
... les victimes, par département et par principaux types d'obstacles fixes

Les tués



Pour huit des treize départements de l'Occitanie, les tués dans les accidents contre obstacles fixes sont majoritairement la conséquence d'un choc contre un arbre. Concernant ces chocs contre un arbre, six des treize départements ont un taux supérieur à la moyenne régionale (34 %) : il s'agit de l'Aveyron (35 %), du Gers (41 %), du Lot (55 %), de la Lozère (38 %), du Tarn (47 %) et du Tarn-et-Garonne (45 %).

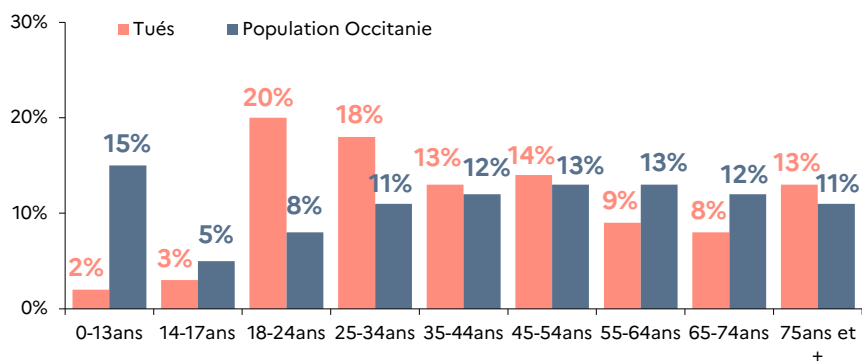
Les blessés



Pour quatre départements, l'Aveyron, le Gers, le Lot et la Lozère, la part des blessés dans un accident contre talus est surreprésentée, y compris par rapport à la moyenne régionale. De + 6 points pour l'Aveyron à + 24 points pour la Lozère.

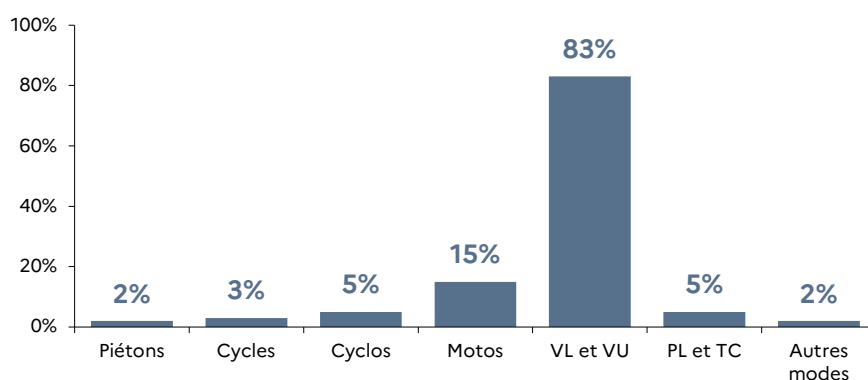
Les blessés dans les accidents contre des obstacles fixes sont majoritairement la conséquence d'un choc contre un arbre dans le Tarn-et-Garonne (27%) et dans le Tarn (33%), soit 12 points de plus que la moyenne régionale, pour ce dernier.

Part des tués contre obstacles fixes par classe d'âge



Dans les accidents contre les obstacles fixes, les deux classes d'âge « 18-24ans » et « 25-34 ans » représentent respectivement 20 % et 18 % des tués, lors d'un accident contre un obstacle fixe. Elles sont également surreprésentées par rapport à leurs poids respectifs dans la population (+ 12 et + 7 points). Elles sont suivies par les « 45-54ans » avec 14 % des tués, puis les « 35-44ans » et les « 75 ans et + » avec 13 %. Ces trois dernières classes d'âge sont également surreprésentées par rapport à leur poids dans la population.

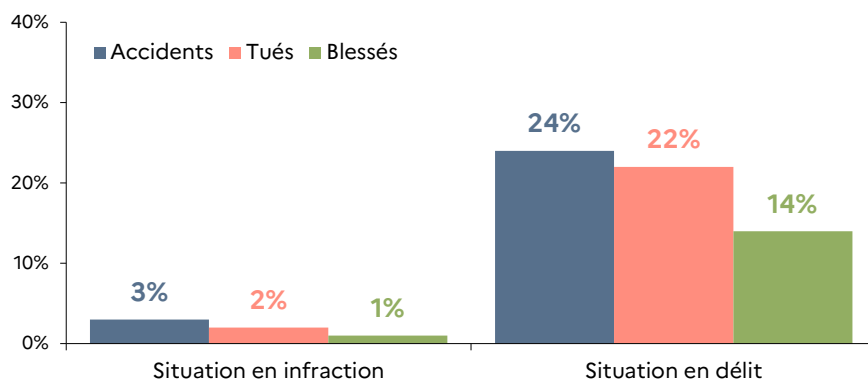
Accidents contre obstacles fixes par type de véhicule



Les voitures particulières ou utilitaires sont impliquées à 83 % dans les accidents contre des obstacles fixes, les deux roues motorisés dans 20 % des accidents (15 % pour les motocyclettes et 5 % pour les cyclos). Les poids-lourds représentent 5 % des accidents contre obstacles fixes et les vélos 3 %. Il est à noter que dans 2 % des accidents, des piétons sont impliqués.

Plusieurs véhicules pouvant être impliqués dans un même accident, le total est supérieur à 100 %

La part des accidents avec alcool dans l'accidentalité contre obstacles fixes



Dans 27 % des accidents contre obstacles fixes, au moins un usager (conducteur ou piéton) a été contrôlé positif à l'alcoolémie, cela représente 24 % des tués et 15 % des blessés.

Parmi les 4 901 accidents recensés contre obstacles fixes, on relève que 1 308 présentent un facteur alcool. Et pour 90 % de ces derniers, soit 1 180 accidents, un conducteur ou un piéton a été identifié en délit (taux d'alcool >0,80g/l de sang).

Directeur de publication : Patrick BERG — Réalisation et rédaction : Alain BENAYS, Sélim ABDI

Sources et définitions : Les données des accidents corporels de la route sont issues des relevés de la gendarmerie et de la police nationale et sont fournies par les observatoires départementaux de la sécurité routière des départements de la région Occitanie

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9